

## Descriptif de module

**Domaine :** Economie & Services  
**Filière :** Economie d'entreprise  
**Orientation :**

### 1. Intitulé de module **Management IV** **2018-2019**

**Code :** 5014 – A-C

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres :

**Caractéristique :**

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autres :

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

**Unité d'enseignement :** 50141 - Management Stratégique **OBJECTIF GLOBAL DU COURS :**

De plus en plus, les entreprises opèrent dans un univers complexe et mouvant. Elles sont régulièrement interpellées par la nécessité d'évaluer l'ensemble de leur environnement, interne et externe, afin d'apprécier la pertinence de leur stratégie et le cas échéant de la remettre en question afin d'assurer leur développement et leur pérennité. Pour ce faire, le management stratégique s'impose comme une démarche nécessaire à la conduite des affaires.

Dans cette optique, l'unité d'enseignement Management stratégique vise à initier les étudiant-e-s aux démarches d'analyse stratégique. En étant confrontés à une ou plusieurs situations concrètes d'entreprises, les étudiant-e-s apprendront à réaliser un diagnostic stratégique et à concevoir plusieurs options stratégiques pertinentes au regard de l'environnement et des visées de l'organisation. Par ce travail pratique, les étudiant-e-s développeront leur maîtrise des concepts et théories et découvriront les conditions de leur utilisation de même que leurs limites.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Au plan des connaissances, les étudiant-e-s se familiariseront avec :

- ✓ Le management stratégique.
- ✓ Les différentes étapes de l'analyse stratégique.
- ✓ Les outils et modèles d'analyse du management stratégique.
- ✓ L'éventail des choix stratégiques.

Au plan du savoir-faire, les étudiant-e-s apprendront à :

- ✓ Concevoir, planifier et exécuter les différentes étapes d'un projet d'analyse stratégique.
- ✓ Repérer, qualifier et prioriser les sources d'information utiles à l'analyse stratégique.
- ✓ Identifier les personnes ressources dans et à l'extérieur de l'entreprise et les interviewer (sous réserve).
- ✓ Rédiger un rapport d'analyse stratégique.
- ✓ Présenter à un auditoire les faits saillants d'un rapport d'analyse stratégique et le défendre.

En s'appuyant sur un travail pratique à réaliser en équipe, l'approche pédagogique privilégiée dans ce cours favorisera le développement du savoir-être professionnel, en fournissant aux étudiant-e-s l'occasion d'améliorer leurs habiletés interpersonnelles (coordination des efforts individuels, *leadership*, gestion de différends etc.).

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Unité d'enseignement : 50141 - Management stratégique :

### MOTS – CLES :

Analyse stratégique – choix stratégiques – déploiement stratégique.

### METHODE PEDAGOGIQUE :

Le cours s'appuie sur plusieurs approches pédagogiques, notamment : l'expérimentation des concepts et outils dans une situation réelle d'entreprise, les exposés magistraux, les études de cas et les exercices d'application.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Évaluation du travail pratique réalisé en équipe et/ou examen final et/ou contrôle continu selon décision de la coordination du module (le cas échéant, les pondérations seront communiquées par les enseignant-e-s avant les évaluations).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

## 7. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

### **Autres modalités de remédiation**

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

## 8. Bibliographie

Voir Cyberlearn.